

LCO / CDO

## LIAISON

**NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

Le 1er juillet, Larry Banack entamera son mandat à titre nouveau président du conseil des gouverneurs de la CDO. Associé chez Koskie Minsky LLP, conseiller de longue date du Barreau du Haut-Canada et ancien président du conseil d'administration de la Fondation du droit de l'Ontario, Larry Banack prend la relève de Patrick Monahan, doyen de la faculté d'Osgoode Hall, qui a dirigé l'organisation durant ses deux premières années d'existence et qui commence cet été un mandat de cinq ans à titre de vice-président aux affaires universitaires et vice-recteur de l'Université York.

**ADOPTION DU PROJET DE LOI 133**

Les mesures législatives proposées par le procureur général Chris Bentley en matière de droit de la famille, qui renferment certaines des recommandations de la CDO sur le partage des régimes de retraite, ont été adoptées par l'Assemblée législative de l'Ontario le 14 mai dernier.

**Message de la directrice exécutive**

Au moment où j'écris ces lignes, l'été se pointe le bout du nez. À la CDO, nous sommes fin prêts à nous attaquer à la rédaction de plusieurs documents de consultation. Vous trouverez des détails à ce sujet dans le bulletin et sur notre site Web.

Le 12 mai, Michael Tilbury, commissaire à la réforme du droit de New South Wales

(Australie), a donné la première conférence publique organisée par la CDO et fait la lumière sur la collaboration entre commissions de droit et gouvernements. Ses observations ont alimenté les discussions le lendemain dans le cadre du symposium, où les panellistes et les participants – représentants de cliniques communautaires, de groupes de défense des droits, du milieu universitaire, du gouvernement et de la profession juridique – ont échangé sur le thème de la réforme du droit.

La dernière discussion a repris plusieurs points et s'est attardée aux défis liés à la réforme du droit : Une véritable réforme doit-elle s'accompagner de changements sociaux? Comment évalue-t-on les commissions ou les cliniques communautaires dont les activités ne sont pas facilement mesurables? De quelle façon les facultés de droit envisagent-elles les répercussions de la loi? À titre de juristes, comment pouvons-nous éviter de nous prononcer comme si nous connaissions d'emblée les volontés ou besoins de la communauté?

Si vous n'avez pas pu être des nôtres, regardez la webémission du symposium à [www.lco-cdo.org](http://www.lco-cdo.org) (et revenez pour consulter les nouveaux documents affichés sous peu). Ces conversations vous donneront certainement matière à réflexion et, qui sait, le goût de passer à l'action!

Bon été à tous!

Patricia Hughes

*Dans cette numéro. . .*

- Trois nouveaux projets, trois nouveaux avocats
- Établir un cadre sur le droit et les personnes âgées
- Une employée passionnée par son travail



# Trois nouveaux projets battent leur plein

## Un avocat du gouvernement et deux universitaires sont détachés à la CDO

Mark Schofield, le nouvel avocat-conseil détaché à la CDO, s'est plongé dans la recherche dans l'espoir de moderniser la *Loi sur les infractions provinciales* vieille de 30 ans. Il s'agit là de l'un des trois projets lancés ce printemps..



Mark Schofield

### Projet touchant la *Loi sur les infractions provinciales*

Mark Schofield, avocat au ministère ontarien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, consacre les premiers mois de son détachement d'un an à circonscrire la portée du projet en concertation avec les parties intéressées. Le fruit de ses recherches sera publié dans un document de consultation à l'automne.

« Cet examen est une occasion d'explorer et de recommander de nouvelles procédures pour simplifier l'accès, réduire les coûts et faire gagner du temps aux particuliers et au gouvernement », a indiqué Barry Randell, président de la Municipal Court Managers Association of Ontario.

« La CDO souhaite formuler des recommandations qui pourraient entraîner une modification de la Loi et contribuer au dialogue sur la réforme du droit dans ce domaine », a déclaré Mark Schofield.



Pina D'Agostino

### Projet sur les dossiers de santé électroniques

La chercheuse-résidente Pina D'Agostino entretient les mêmes espoirs à l'égard de son analyse des questions juridiques, de santé et d'éthique liées aux dossiers de santé électroniques. La professeure d'Osgoode Hall travaille en association avec le programme Motherisk (Hospital for Sick Children de Toronto) afin de créer un modèle de gouvernance pour recueillir et partager des données confidentielles.

« La gestion de la base de données de clients la plus importante au monde présente de nombreux défis », affirme Gideon Koren, directeur de Motherisk.

« Pina et son équipe nous aideront à concevoir de nouveaux moyens d'assurer la santé des mères et de leurs bébés. »



Poonam Puri

### Projet sur la responsabilité professionnelle

Poonam Puri, professeure à Osgoode Hall, consacrera son détachement de six mois à titre de chercheuse-résidente à l'examen de la Loi ontarienne sur les sociétés par actions afin de déterminer s'il est pertinent de modifier ses dispositions sur la responsabilité de certains professionnels.

« Le régime de responsabilité imposé aux professionnels qui conseillent les sociétés par actions a des répercussions importantes sur le plan des politiques publiques qui encouragent la bonne gouvernance, le respect de la loi et la gestion des risques », explique la professeure.

De concert avec la faculté de droit d'Osgoode Hall et The Hennick Centre for Business and Law, la CDO prévoit tenir cet automne un symposium qui réunira différents intervenants et permettra d'élaborer des recommandations.

## Aider les familles ontariennes en situation de crise

Suite à la très populaire table ronde sur le droit de la famille l'automne dernier, la CDO a lancé en avril un projet pour cerner les meilleures pratiques dès le début du processus de règlement des différends familiaux.

« Nous espérons formuler des recommandations pour offrir des services de justice plus réceptifs aux besoins des Ontariens vivant un conflit familial », indique Julie Lassonde, avocate chercheuse à la CDO.

Julie Lassonde rédigera les questions qui serviront à la consultation cet automne. Les observations recueillies donneront ensuite lieu à une deuxième phase de consultation et de recherche, puis à un rapport final en 2010.

« Une même série de pratiques n'est pas nécessairement efficace dans tous les contextes, dit l'avocate, mais nous espérons proposer des solutions pratiques, opportunes et assez faciles à appliquer. »

# Le droit et les personnes âgées

## Début de la consultation publique à l'automne

Judith Wahl se réjouit du projet de la CDO sur les personnes âgées, et pas seulement parce qu'il vise à établir un nouveau cadre pour guider l'élaboration des lois touchant les aînés. La directrice générale de l'Advocacy Centre for the Elderly (ACE) de Toronto a bon espoir que ce projet entraînera également un changement d'attitude.

« LA CDO a décortiqué les enjeux et dégagé les principes de base dont pourront se servir les décideurs dans tout projet touchant les aînés. »

Trois projets, menés en collaboration avec des chercheurs contractuels, se penchent sur ces principes, définis à la phase 1 de l'étude menée à l'échelle provinciale l'automne dernier. L'ACE examine l'accès au droit des aînés vivant dans des établissements. La CDO subventionne aussi une étude sur la discrimination fondée sur l'âge dans le droit de la santé et du logement, ainsi qu'un examen des lois canadiennes sur la violence à l'égard des aînés et une analyse des enjeux, incluant les critères fondés sur l'âge dans les lois ontariennes.

« La question du droit chez les aînés a été occultée au Canada », indique Lauren Bates, avocate-conseil à la CDO. « Notre défi est d'examiner le vaste éventail d'enjeux et de les intégrer à un cadre approprié. »

Un rapport sur la deuxième phase de recherche sera publié à l'automne et sera suivi d'une consultation publique intensive.

« Notre société est vieillissante, de dire l'avocate torontoise Jan Goddard. Nous commençons à peine à entrevoir l'ampleur du travail de la Commission dans ce domaine. »



## Le cœur et l'âme de la CDO


Quand Janice Williams parle de son rôle d'adjointe de direction à la CDO, son visage s'illumine d'un large sourire. Depuis son arrivée à la CDO en septembre 2007, Janice a donné un bon coup de pouce pour organiser le bureau de la CDO, en assurer le fonctionnement, établir des liens avec les intervenants et mettre sur pied le site Web. « C'était une occasion en or d'insuffler de l'énergie à une nouvelle initiative et de faire une différence », dit-elle.

Le personnel et les intervenants reconnaissent d'ailleurs le travail de Janice. « Elle est passionnée, déterminée, accessible et professionnelle, de dire Patricia Hughes, directrice exécutive de la CDO. Nous lui devons une fière chandelle. »

Mais pour Janice, ce n'est qu'un début. « Je contribue à jeter des bases solides pour soutenir la réforme du droit. »

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

 The Law Foundation of Ontario  
Build a better foundation for justice in Ontario

 Ontario

 The Law Society of Upper Canada  
Barreau du Haut-Canada

 OSGOODE  
OSGOODE HALL LAW SCHOOL  
YORK UNIVERSITY

**COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO**  
Computer Methods Building, bureau 201  
4850, rue Keele,  
Toronto (Ontario) M3J 1P3  
Tél. : 416-650-8406  
Sans frais : 1-866-950-8406  
lawcommission@lco-cdo.org  
www.lco-cdo.org

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :  
**Université Queen's, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université Western Ontario et Université de Windsor.**